

**CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE PREMIER  
GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE B  
SESSION 2024**

Épreuve écrite d'admissibilité n° 2 : questions à réponse courte

**4 - CORRIGÉ OPTION PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX –  
SUJET PRINCIPAL**

**Éléments de correction**

**Extrait du programme** de l'enseignement d'économie en classe de terminale de la série sciences et technologie de gestion défini par l'arrêté du 14 décembre 2004 publié au Journal officiel du 24 décembre 2004 et figurant au Bulletin officiel hors-série n° 2 du 24 février 2005 du ministère chargé de l'éducation nationale (cf. programme du concours dans l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves de recrutement des secrétaires administratifs des administrations et de certains corps analogues) :

Thème 5 du programme du concours :

**La politique économique de l'État**

- L'intervention de l'État : les politiques conjoncturelles et structurelles
- La régulation de l'activité économique : les fluctuations économiques et les politiques de croissance par la stimulation de la demande et politique de l'offre.

Point du programme d'économie STG abordé dans le sujet :

3.1 Les domaines de la politique économique	Plusieurs approches s'opposent au sujet du degré souhaitable de l'intervention de l'État, de la simple mise en place d'un cadre institutionnel assurant un fonctionnement normal des marchés (conception libérale) à l'exercice d'une régulation active de l'économie (conception interventionniste).  La politique économique exprime les choix et les modalités d'action mis en œuvre par l'État. Elle a pour ambition de faire évoluer les structures et de répondre aux problèmes de conjoncture. La conception d'une politique économique suppose la définition d'objectifs et la manipulation d'instruments en vue de leur réalisation.	- Le libéralisme, l'interventionnisme.  - La politique économique ; les politiques structurelle et conjoncturelle..  - Les objectifs et les instruments.
---------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Sens et portée de l'étude :**

La politique économique exprime les choix et les modalités d'action mis en œuvre par l'État. Elle a pour ambition de faire évoluer les structures et de répondre aux problèmes de conjoncture. La conception d'une politique économique suppose la définition d'objectifs et la manipulation d'instruments en vue de leur réalisation.



- Exemple d'argument :

Effet sur la variation du PIB (objectif de croissance) :

- Document 2 "Elles (les mesures d'endiguement du virus) ont conduit à réduire l'activité, particulièrement dans les secteurs les plus exposés (transports, hébergement-restauration, commerce et services aux ménages) et ont fait reculer la demande, notamment la consommation des ménages. Pour faire face à la crise sanitaire et limiter ses conséquences économiques, le Gouvernement a déployé des mesures d'urgence à des niveaux inédits".
- Lien avec le document 1 : En 2020 en France selon l'Insee, le PIB en volume baisse de 7,5 % en 2020 alors qu'il a augmenté de 6,4 % en 2021 ce qui est d'ailleurs nettement supérieur aux hausses avant 2020 et après 2021. La forte hausse de la FBCF des entreprises en 2021 semble corroborer l'idée de l'efficacité, au niveau de son objectif, de la politique conjoncturelle de relance mise en place.

[REDACTED]

**Question 3 : Définissez la politique économique structurelle et expliquez un instrument de politique structurelle dont dispose l'État.** [REDACTED]

- La politique structurelle est une politique de long terme qui vise à modifier les caractéristiques fondamentales de la société. L'État dispose de plusieurs instruments pour mettre en place cette politique : la politique environnementale, la politique industrielle favorisant l'innovation et la compétitivité des entreprises, la politique de l'emploi...

- Exemple d'explication attendue pour cette politique :

Le candidat expliquera au choix un instrument de politique structurelle dont dispose l'État.

Plan d'investissement avenir à hauteur de 11 Mds € → incitation à l'innovation de la part des entreprises → gain en terme de compétitivité (meilleurs produits, produits innovants...).

[REDACTED]

**Question 4 : Illustrer deux différences importantes entre la politique conjoncturelle et la politique structurelle du point de vue de l'objectif de la croissance économique.** [REDACTED]

- Exemple d'illustration :

La politique conjoncturelle est une politique menée à court terme alors que la politique structurelle est une politique de long terme. De ce fait elles peuvent avoir le même objectif de croissance mais dans une temporalité différente et des instruments différents :

- Dans un objectif de croissance, la politique conjoncturelle s'attachera à agir sur la demande globale afin de modifier temporairement, à court terme, le rythme de l'activité économique/ du PIB. Dans un objectif de croissance, la politique structurelle s'attachera à agir sur les structures de l'économie afin d'obtenir une croissance à long terme.
- Pour cela la politique structurelle peut axer son action sur des réformes du marché du travail afin de la rendre plus flexible et capable de faire face durablement à la concurrence, alors qu'une politique conjoncturelle veillera à maintenir les revenus des actifs au chômage en période de crise.

[REDACTED]